

LES RISQUES MAJEURS

À SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC



DICRIM Document d'Information
Communal sur les Risques Majeurs

DOCUMENT À CONSERVER


SAINT-ANDRÉ
de-Cubzac

SOMMAIRE

DICRIM



Chères Cubzaguaises, Chers Cubzaguais,

Le passé mais aussi l'actualité, nous rappellent régulièrement que nous sommes toutes et tous susceptibles d'être confrontés à une crise majeure, que ce soit une inondation, des vents violents, un accident industriel etc... notre commune n'est pas à l'abri.

Ace titre, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) permet à la Ville d'organiser l'alerte, la protection et le soutien des Cubzaguaises et Cubzaguais lors d'un événement important (cellule de crise, ouverture de centre d'accueil et d'hébergement, sécurisation de la zone de danger et restauration).

Mais face aux risques majeurs qui peuvent nous toucher, notre responsabilité est collective et il me tient à cœur, de nous préparer ensemble à y faire face, de la manière la plus sereine et efficace possible et pour cela chacun doit devenir acteur de sa sécurité et de celle des autres.

Lorsque survient un événement, les premières décisions, les premiers gestes sont déterminants. Aussi, au travers de ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) élaboré en étroite collaboration avec les services de l'état et du département, je souhaite vous sensibiliser sur les risques recensés sur notre commune et sur les consignes de sécurité à adopter si les circonstances l'exigeaient.

Je vous invite donc à prendre connaissance des informations essentielles qu'il contient et à participer activement aux démarches de prévention et de sécurité que nous allons mettre en œuvre. Ensemble, en étant bien informés et préparés, nous renforcerons la résilience de notre communauté face aux défis que la nature ou d'autres risques majeurs pourraient nous imposer.

Votre Maire
Célia Monseigne

Mot de Madame le Maire	2	LES RISQUES TECHNOLOGIQUES	16
Un risque majeur, c'est quoi ?	4	Accident industriel	17
Les risques majeurs à Saint-André-de-Cubzac	5	Rupture de barrage	18
En cas d'alerte, comment suis-je informé(e) ?	6	Accident nucléaire	19
En cas de crise, qui fait quoi ?	8	Transport de matières dangereuses	20
LES RISQUES NATURELS	10	LES AUTRES RISQUES	22
Inondation	11	Menace terroriste	23
Mouvements de terrain	12	Feux de forêt	24
Risques sismiques	13	Risque sanitaire	25
Tempêtes et vents violents	14	Se préparer au mieux à une crise	26
Canicule / Grand froid	15	Informations utiles	27



UN RISQUE MAJEUR

C'EST QUOI ?

Le risque majeur se définit donc par l'apparition parfois soudaine et imprévisible d'un aléa (potentiellement dangereux d'origine naturelle ou technologique) dont les conséquences peuvent entraîner de graves dommages sur la population, les biens et l'environnement et dépasser les capacités de réaction de la société.



UNE FAIBLE FRÉQUENCE

l'homme et la société n'y sont pas nécessairement sensibilisés, si faible qu'on pourrait être tenté de l'oublier.



SA GRAVITÉ

conséquences lourdes : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement...

LA GESTION DES RISQUES RÉPOND À LA LOGIQUE DE PRÉVENTION - AFIN D'EMPÊCHER OU DE RÉDUIRE LES EFFETS DE L'ÉVÉNEMENT SUR LES BIENS ET LES PERSONNES - ET À LA LOGIQUE D'INTERVENTION - AU MOMENT OÙ SURVIENT L'ÉVÉNEMENT DOMMAGEABLE.

LES RISQUES MAJEURS

À SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

LES RISQUES NATURELS



INONDATION



MOUVEMENTS DE TERRAIN /
RETRAIT-GONFLEMENT D'ARGILE



RISQUES SISMIQUES



TEMPÊTES
ET VENTS VIOLENTS



CANICULE / GRAND FROID

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES



ACCIDENT
INDUSTRIEL



RUPTURE
DE BARRAGE



ACCIDENT
NUCLÉAIRE



TRANSPORT
DE MATIÈRES
DANGEREUSES

LES AUTRES RISQUES



MENACE TERRORISTE



FEUX DE FORÊT



RISQUE SANITAIRE



EN CAS D'ALERTE COMMENT SUIS-JE INFORMÉ(E) ?

En cas d'événement grave, vous serez prévenu de l'imminence ou de la survenue d'un danger par la diffusion d'une alerte. Cette alerte, transmise par des voies adaptées en fonction de la situation, permet de vous avertir en cas de crise et d'appliquer les consignes de sécurité.



PAR LE SITE INTERNET DE LA VILLE ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

Visitez le site internet de la ville à l'adresse suivante : www.saintandredecubzac.fr et suivez-nous sur Facebook et Instagram afin de rester informé lors d'événements ou d'accidents.



PAR LES PANNEAUX DIGITAUX

Les panneaux digitaux diffuseront les consignes de vigilance, d'alerte et informations utiles en cas de risque.



PAR LES VEHICULES SONORISÉS

Véhicules équipés d'un haut-parleur et mégaphones, l'alerte peut être émise par la Police Municipale, la gendarmerie, les Sapeurs-Pompiers.



PAR LE PORTE-A-PORTE

Des agents municipaux et des bénévoles peuvent être mobilisés pour vous informer sur le comportement à adopter face à une situation à risque.



PAR LA SIRÈNE

En cas de situation d'urgence la sirène d'alerte est enclenchée. Qu'il s'agisse d'un danger grave, imminent ou en train de se produire, l'alerte prévient lorsque vous devez adopter un comportement réflexe de sauvegarde.

Lorsqu'une sirène est en fonctionnement, 3 signaux sont à distinguer

Le signal d'alerte confinement : 3 cycles de 5 séquences (sons modulés) d'une durée d'1 minute et 41 secondes, séparés par un silence de 5 secondes. Le signal de fin d'alerte confinement : son continu de 30 secondes. Le signal des essais (le 1^{er} mercredi de chaque mois) : 1 cycle de 5 séquences (sons modulés) d'une durée d'1 minute et 41 secondes.



PAR MÉTEO FRANCE ET VIGICRUES

Lors des événements météorologiques particuliers, des bulletins de vigilance et des recommandations sont émis par Météo France (meteofrance.com) et Vigicrues (vigicrues.gouv.fr).



NIVEAU 1 : VERT **NIVEAU 2 : JAUNE** **NIVEAU 3 : ORANGE** **NIVEAU 4 : ROUGE**

Niveau 1 : Vert > Pas de vigilance particulière

Niveau 2 : Jaune > Être attentif, si on pratique des activités sensibles au risque météorologique. Des phénomènes habituels mais qui peuvent être dangereux sont prévus.

Niveau 3 : Orange > Être très vigilant, des phénomènes dangereux sont prévus. Se tenir au

courant de l'évolution et suivre les conseils émis.

Niveau 4 : Rouge > VIGILANCE ABSOLUE. Des phénomènes météorologiques dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus.

Il faut se tenir régulièrement informé de l'évolution et se conformer aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT VOUS INFORMER

Par les médias classiques : **France Télévisions** (France 3 Nouvelle-Aquitaine) et **Radio France** (France Info 105.5, France Inter Bordeaux 89.7, France Bleu Gironde 100.1)



FR-Alert Ce dispositif gouvernemental permet de prévenir en temps réel toute personne possédant un téléphone portable qu'elle est dans une zone de danger et de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

EN CAS DE CRISE

QUI FAIT QUOI ?

La commune de Saint-André-de-Cubzac dispose d'un Plan Communal de Sauvegarde. Document opérationnel, cet outil vise à préparer la commune aux réactions à adopter en cas de survenance d'un risque majeur, en se dotant de modes d'organisation et d'outils techniques afin de pouvoir faire face à une situation d'urgence, d'assurer la sauvegarde des biens et d'environnement des populations.

ORGANISATION DE LA CRISE

ÉTAPE 1



INCIDENT INFORMATION



ÉTAPE 2



ÉVALUATION DE LA SITUATION

L'évaluation se fait par le maire qui est Directeur des Opérations de Secours. Lorsque le risque majeur dépasse le territoire communal, c'est le Préfet qui devient Directeur des Opérations de Secours et déclenche le plan Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC).



ÉTAPE 3

L'incident ne représente aucun risque pour la population



DÉCISION D'INTERVENTION

L'incident représente un risque pour la population

RETOUR
À UNE SITUATION
NORMALE

ACTIVATION
DU PLAN COMMUNAL
DE SAUVEGARDE



LES PARTIES PRENANTES



LE MAIRE

Alerte la population et met en œuvre le plan communal de sauvegarde en prenant toutes les mesures destinées à venir en aide à la population (ravitaillement, évacuation...).



LES SERVICES DE SECOURS ET DE SÉCURITÉ

Luttent contre le risque majeur et protègent les personnes, les biens et l'environnement.



LES DIRECTEURS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Déclenchent leur Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) afin de protéger les élèves et le personnel en attendant l'arrivée des secours.



LA POPULATION

Doit se mettre à l'abri ou être évacuée. Elle ne doit pas aller chercher ses enfants à l'école.

BON À SAVOIR

Les lignes téléphoniques ne doivent pas être encombrées sauf urgence extrême.

La sécurité est l'affaire de tous. Chacun doit être acteur de sa propre sécurité, c'est pourquoi être vigilant, connaître les risques, se tenir informé et adapter ses activités peut servir à réduire l'impact des risques.

LES RISQUES NATURELS



INONDATION

Une inondation est une submersion rapide ou lente d'une zone habituellement hors d'eau. La commune appartient à un Territoire à Risque Important d'inondation (TRI de Bordeaux) et elle peut être concernée par des aléas de submersion marine liée au débordement de la Dordogne.

CONSÉQUENCES : les habitations, routes, plaines peuvent être inondées de plusieurs centimètres, voir mètres, entraînant des dommages potentiellement graves pour la population, les biens et l'environnement.

MOYENS D'ALERTE :    

L'INFO EN +

La Commune est couverte par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRi Vallée de la Dordogne - secteur Bourg à Izon) et par un Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI Estuaire de la Gironde). Vous pouvez rester informé via le site vigicrues.gouv.fr

LES BONS REFLEXES



SE METTRE À L'ABRI SUR LE POINT LE PLUS HAUT MONTER LES ÉTAGES OU SE METTRE EN HAUTEUR



COUPER LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ



METTRE EN HAUTEUR LE MATÉRIEL FRAGILE



FERMER LES PORTES ET FENÊTRES



SE TENIR INFORMÉ DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ À SUIVRE



LIMITER L'USAGE DU TÉLÉPHONE AFIN DE LIBÉRER LES LIGNES POUR LES URGENCES SECOURS



NE PAS ALLER CHERCHER LES ENFANTS À L'ÉCOLE



NE PAS SE DÉPLACER



MOUVEMENTS DE TERRAIN RETRAIT GONFLEMENT D'ARGILE

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol et du sous-sol, d'origine naturelle ou résultant d'activités humaines.

Ce phénomène peut être lent et se traduire par des affaissements, des glissements de terrains ou des effets de retrait-gonflement d'argile mais il peut également être plus rapide et se traduire par des chutes de pierres et de blocs ou des effondrements.

CONSÉQUENCES : Ces phénomènes peuvent entraîner entre-autre des fissures en façade, des décollements des terrasses, distorsions des huisseries, dislocation des dallages et cloisons, rupture des canalisations souterraines.

MOYENS D'ALERTE :   

L'INFO EN +

Selon Géorisques, la commune est soumise au risque important d'éboulement ou de chutes de pierres ainsi qu'au risque important retrait-gonflement d'argile.

LES BONS REFLEXES



FUIR LA ZONE DE DANGER
ET S'ÉLOIGNER DES BÂTIMENTS



SE TENIR INFORMÉ
DES CONSIGNES
DE SÉCURITÉ À SUIVRE



PRÉVENIR LES AUTORITÉS EN CAS
DE DANGER OU DE DÉCOUVERTE



NE PAS REVENIR SUR SES PAS
NI DANS SON HABITATION



RISQUES SISMIQUES

Un tremblement de terre naît généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et cause des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Les vibrations du sol, transmises aux bâtiments, créent des failles dans le sol et parfois en surface.

CONSÉQUENCES : elles varient selon l'amplitude, la durée et la fréquence des vibrations. Un séisme peut provoquer des dommages aux constructions, des axes routiers impraticables, un tsunami.

MOYENS D'ALERTE :        

L'INFO EN +

Saint-André-de-Cubzac est classée au niveau 2 correspondant à un risque sismique faible. Plus d'informations sur www.franceseisme.fr. Après la première secousse, se méfier des répliques (répétitions de secousses).

LES BONS REFLEXES



À L'INTÉRIEUR, S'ABRITER
ET S'ÉLOIGNER
DES FENÊTRES



COUPER LE GAZ
ET L'ÉLECTRICITÉ



SE TENIR INFORMÉ
DES CONSIGNES
DE SÉCURITÉ À SUIVRE



NE PAS ALLER CHERCHER
LES ENFANTS À L'ÉCOLE



LIMITER L'USAGE
DU TÉLÉPHONE AFIN
DE LIBÉRER LES LIGNES
POUR LES URGENCES
SECOURS



À L'EXTÉRIEUR
S'ÉLOIGNER DES
BÂTIMENTS ET NE PAS
S'APPROCHER DES FILS
ÉLECTRIQUES



TEMPÊTES ET VENTS VIOLENTS

Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique, ou dépression, le long de laquelle s'affrontent deux masses d'air aux caractéristiques distinctes (température, teneur en eau). Le seuil au-delà duquel on parle de tempête est de 89 km/h (en Gironde).

CONSÉQUENCES : une tempête se caractérise par de fortes précipitations, vents violents voire des orages. Une tempête peut provoquer une inondation. Elle peut impacter les activités humaines et l'environnement (chute d'arbres, dommages sur les habitations, perturbation de la circulation, coupures d'électricité, de téléphone et d'eau, foudroiement...).

MOYENS D'ALERTE :   

L'INFO EN +

Le DDRM (Le dossier départemental sur les risques majeurs) et Météo France prévoient des conseils de comportement adaptés au niveau orange et au niveau rouge.

LES BONS REFLEXES



FERMER LES PORTES
ET FENÊTRES



SE TENIR INFORMÉ
DES CONSIGNES
DE SÉCURITÉ À SUIVRE



SE METTRE
À L'ABRI



DÉBRANCHER VOS
APPAREILS ÉLECTRIQUES



NE PAS ALLER CHERCHER
LES ENFANTS À L'ÉCOLE



LIMITER L'USAGE DU
TÉLÉPHONE POUR LES
URGENCES SECOURS



NE PAS S'APPROCHER
DES FILS ÉLECTRIQUES



NE PAS INTERVENIR
SUR LES TOITURES



NE PAS
SE DÉPLACER



CANICULE

Il s'agit de périodes de très fortes chaleurs le jour et la nuit durant au moins trois jours consécutifs. Le risque principal est la déshydratation. Les personnes à risques sont essentiellement les femmes enceintes, les enfants en bas âge, les travailleurs extérieurs et les personnes âgées de plus de 65 ans.

CONSÉQUENCES : les symptômes sont les suivants : crampes musculaires, épuisement, étourdissements, faiblesse, insomnie, peau rouge/chaude/sèche, maux de tête, nausées, somnolences, soif intense, convulsions, perte de connaissance.



GRAND FROID

Ce sont des périodes exceptionnellement froides d'au moins deux jours consécutifs avec des phénomènes pouvant avoir des conséquences graves notamment pour les personnes vulnérables.

CONSÉQUENCES : Ces périodes sont propices à la neige et au verglas qui entraînent de nouveaux risques : accidents de la route, chutes sur la chaussée glissante, hypothermie. Il convient de limiter les déplacements aux impératifs, de dégager la neige et de saler devant son domicile.

L'INFO EN +

MOYENS D'ALERTE :     Le CCAS de Saint-André-de-Cubzac assure une veille par téléphone. Inscription au registre communal des personnes vulnérables au 05 57 45 10 10. Numéro vert « personnes âgées » : 0 800 00 33 33. Si vous remarquez une personne sans abri en difficulté, appelez le 115.

LES BONS REFLEXES



S'HYDRATER /
SE VENTILER / BOIRE
RÉGULIÈREMENT



APPELER LES
SECOURS EN CAS DE
MALAISE /PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES



FERMER LES PORTES
ET FENÊTRES ET
VOLETS / S'ABRITER
OU RESTER CHEZ SOI



LIMITER LES
ACTIVITÉS
EXTÉRIEURES

LES BONS REFLEXES



SE PROTÉGER
DU FROID ET
DE L'HUMIDITÉ



ÀÉRER SON
LOGEMENT POUR
ÉVITER LES RISQUES
D'INTOXICATION
AU MONOXYDE
DE CARBONE

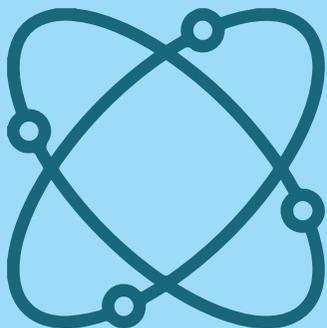


LIMITER LES
ACTIVITÉS
EXTÉRIEURES



NE PAS
SURCHAUFFER
SON LOGEMENT

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES



ACCIDENT INDUSTRIEL

Événement accidentel se produisant sur un établissement industriel, susceptible d'avoir des conséquences immédiates graves pour le personnel, la population avoisinante, les biens et l'environnement. Il peut s'agir d'un incendie, d'une explosion, d'une fuite de liquide polluant ou d'une dispersion atmosphérique de gaz toxique.

CONSÉQUENCES : Les conséquences immédiates peuvent être les projections d'objets divers, bris de vitres, blessures par brûlures ou gênes respiratoires, pollution...

MOYENS D'ALERTE :

L'INFO EN +

Saint-André-de-Cubzac se situe dans le PPI (Plan Particulier d'Intervention) de l'usine Yara à Ambès (1^{er} décembre 2020).

LES BONS REFLEXES



SE METTRE
À L'ABRI



FERMER LES PORTES
ET FENÊTRES ET VOILETS



SE TENIR INFORMÉ
DES CONSIGNES
DE SÉCURITÉ À SUIVRE



LIMITER L'USAGE
DU TÉLÉPHONE AFIN
DE LIBÉRER LES LIGNES
POUR LES URGENCES
SECOURS



NE PAS
SE DÉPLACER



NE PAS ALLER
CHERCHER
LES ENFANTS À L'ÉCOLE



RUPTURE DE BARRAGE

Les barrages retiennent temporairement une quantité plus ou moins importante d'eau. En retenant l'eau, ils accumulent des quantités considérables d'énergie. Diverses raisons peuvent provoquer une rupture :

- **Techniques** : défaut de fonctionnement des vannes permettant l'évacuation des eaux, vice de conception, etc.
- **Naturelles** : séisme, crue exceptionnelle, glissements de terrain, etc.
- **Humaines** : contrôle d'exécution insuffisant, erreur d'exploitation, etc.

CONSÉQUENCES : pour la commune, la zone d'inondation connaîtrait une submersion modérée, comparable à une inondation naturelle.

MOYENS D'ALERTE :

L'INFO EN +

La commune de Saint-André-de-Cubzac pourrait être touchée en cas de rupture du barrage de Bort-les-Orgues en Corrèze. Il s'agit d'un barrage hydroélectrique, d'une hauteur de 124,80 m et sa retenue possède une capacité de 477 millions de m³. En cas d'accident majeur à Bort-les-Orgues, l'onde atteindrait un peu plus d'un mètre de hauteur au Port de Plagne et mettrait environ 24h pour arriver.

LES BONS REFLEXES



ÉVACUER ET GAGNER
LES POINTS HAUTS



AÉRER ET DÉSINFECTER
LES PIÈCES APRÈS
L'ÉPISODE



CHAUFFER
DÈS QUE POSSIBLE



SE TENIR INFORMÉ
DES CONSIGNES
DE SÉCURITÉ À SUIVRE



NE RÉTABLIR L'ÉLECTRICITÉ
QUE SUR UNE INSTALLATION
SÈCHE



NE PAS ALLER CHERCHER
LES ENFANTS À L'ÉCOLE



ACCIDENT NUCLÉAIRE

Saint-André-de-Cubzac ne se situe pas dans le périmètre immédiat d'une centrale nucléaire. Néanmoins, un incident à la centrale nucléaire de Blaye pourrait causer l'émission dans l'atmosphère d'un nuage radioactif qui pourrait se déplacer à grande échelle sur le territoire.

CONSÉQUENCES : Dispersion dans l'atmosphère avec contamination par dépôt sur le territoire d'éléments radioactifs. Irradiation des individus et/ou de l'environnement suite à l'exposition aux rayonnements issus des éléments radioactifs

MOYENS D'ALERTE :

L'INFO EN +

Centrales à proximité : Blaye (un peu plus de 20 km), Golfech (un peu moins de 200 km) et Civaux (un peu plus de 200 km). Le Préfet peut prendre des mesures particulières - la commune est donc le relais des autorités de l'Etat. Des consignes relatives à la consommation des aliments pourraient être données et des comprimés d'iode distribués.

LES BONS REFLEXES



SE CONFINER
DANS LE BÂTIMENT
LE PLUS PROCHE



FERMER LES PORTES
ET FENÊTRES ET VOILETS



COUPER LE GAZ
ET L'ÉLECTRICITÉ



SE TENIR INFORMÉ
DES CONSIGNES
DE SÉCURITÉ À SUIVRE



NE PAS FUMER



NE PAS ALLER CHERCHER
LES ENFANTS À L'ÉCOLE





TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Ce risque correspond au transport de produits inflammables, explosifs, toxiques, corrosifs ou radioactifs par voies routière, ferroviaire, fluviale, aérienne, souterraine (canalisations).

CONSÉQUENCES : Il peut se produire une explosion, une surpression, un incendie ou un dégagement de nuage toxique entraînant des conséquences pouvant être graves pour la population, les biens et l'environnement en fonction des propriétés chimiques ou physiques et de la nature des réactions que le produit peut engendrer.

MOYENS D'ALERTE EN CAS DE CONFINEMENT :

MOYENS D'ALERTE EN CAS D'ÉVACUATION :

L'INFO EN +

L'emballage des matières dangereuses présente différentes signalétiques dont une ou plusieurs plaques permettant d'identifier la nature des produits transportés. Ils sont classés en 9 catégories. La commune est traversée par des grands axes routiers (A10, N10, voies ferroviaires...).

LES BONS REFLEXES



FUIR LA ZONE DE L'ACCIDENT
ET SE CONFINER DANS LE
BÂTIMENT LE PLUS PROCHE



PRÉVENIR
LES POMPIERS
OU LA POLICE



ATTENDRE LA FIN
DE L'ALERTE PAR
LES AUTORITÉS



NE PAS FUMER
OU ALLUMER DE FLAMME



NE PAS ALLER CHERCHER
LES ENFANTS À L'ÉCOLE



NE PAS TOUCHER
LE PRODUIT
EN CAS DE FUITE

IDENTIFICATION DES MATIÈRES DANGEREUSES

Différentes signalétiques sont présentes sur l'emballage des matières dangereuses permettant d'identifier la nature des produits transportés avec un "symbole de danger". Ces derniers sont classés en 3 thématiques.

LES DANGERS PHYSIQUES



EXPLOSIF



GAZ SOUS PRESSION



INFLAMMABLE



COMBURANT



CORROSIF

LES DANGERS POUR LA SANTÉ



DANGEREUX
POUR LA SANTÉ



TOXIQUE
OU MORTEL



CORROSIF



TRÈS DANGEREUX
POUR LA SANTÉ

LES DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT



DANGEREUX
POUR LA COUCHE
D'OZONE



DANGEREUX
POUR L'ENVIRONNEMENT
AQUATIQUE



LES AUTRES RISQUES



MENACE TERRORISTE

Relevant du Premier ministre, le plan VIGIPIRATE est un outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme. Il associe les acteurs nationaux et locaux dans une démarche de vigilance, de prévention et de protection. Il existe trois niveaux adaptés à la menace.



Un numéro vert a été mis en place par le gouvernement pour tous ceux qui s'inquiètent du possible embrigadement d'une personne de leur entourage : 0.800.005.696. Vous pouvez également envoyer un SMS au 114 en cas de difficulté à parler ou à attendre.

MOYENS D'ALERTE :

L'INFO EN +

Pour avoir plus d'informations sur comment réagir en cas d'attaque terroriste rendez-vous sur : encasdattaque.gouv.fr

LES BONS REFLEXES



S'ÉLOIGNER DE LA ZONE DE DANGER



ALERTER LA POLICE OU LES AUTORITÉS COMPÉTENTES ET LES PERSONNES QUE VOUS CROISEZ



S'ENTRAIDER



COUPER LA SONNERIE OU LE VIBREUR DE SON TÉLÉPHONE



SE CACHER OU SE METTRE À L'ABRI



SUIVRE LES CONSIGNES DES AUTORITÉS





FEUX DE FORÊT

On parle d'incendie de forêt lorsque le feu concerne une surface minimale d'un hectare d'un seul tenant et qu'une partie au moins des étages arborés est détruite. Entre sécheresse et faible teneur en eau des sols, généralement, la période de l'année la plus propice aux feux de forêt est l'été.

CONSÉQUENCES : Au-delà des dégâts sur l'environnement que peuvent provoquer les feux de forêt, ils peuvent avoir des conséquences graves sur la population. Les émanations de fumée de bois peuvent altérer les mécanismes de défenses immunitaires pulmonaires et entraîner des difficultés respiratoires sur les personnes exposées.

MOYENS D'ALERTE :    

L'INFO EN +

L'activité humaine est la principale cause de déclenchement d'incendies. 90% des feux sont causés par les activités économiques (chantiers de BTP, activités agricoles...) ou celles du quotidien (mégots, barbecue, feux de camp...).

LES BONS REFLEXES



ALERTER
LES POMPIERS



SE METTRE
À L'ABRI



FERMER LES PORTES
ET FENÊTRES



SE TENIR INFORMÉ
DES CONSIGNES
DE SÉCURITÉ À SUIVRE



NE PAS S'APPROCHER
DES ZONES EN FEUX



LIMITER L'USAGE
DU TÉLÉPHONE AFIN
DE LIBÉRER LES LIGNES
POUR LES URGENCES
SECOURS



DISQUE SANITAIRE

Les risques sanitaires correspondent à la probabilité immédiate ou à long terme que survienne un évènement ou une menace nuisible à la santé de la population du fait d'agents infectieux : virus (pandémie grippale, Covid 19), maladies transmises par les animaux (zoonose), bactéries ou encore parasites.

CONSÉQUENCES : Les risques sanitaires peuvent entraîner des conséquences importantes sur un individu ou un groupe d'individus. Ils dépendent de la nature du contaminant, de sa toxicité et de la durée et de l'importance de l'exposition.

MOYENS D'ALERTE :      

L'INFO EN +

Plus d'informations sur les gestes à adopter en cas de pandémie sur www.gouvernement.fr/risques/

LES BONS REFLEXES



SE LAVER LES MAINS
RÉGULIÈREMENT



SI VOUS AVEZ DES
SIGNES (FIÈVRE, TOUX,
COURBATURES...)
CONTACTEZ VOTRE
MEDECIN



PORTER UN MASQUE
ET RESPECTER
LES GESTES BARRIÈRES



SE PRÉPARER AU MIEUX À UNE CRISE

Dans une situation d'urgence, certains équipements sont essentiels. En fonction de l'évènement, chaque foyer doit être en mesure d'être acteur de sa propre sécurité et de celle de son entourage. Lorsqu'une catastrophe majeure arrive, les premières 72h sont les plus éprouvantes. Vous pouvez anticiper au mieux une crise en y étant préparé.

RAPPEL DES BONS RÉFLEXES

En cas d'alerte, ne vous mettez pas en danger.



SE CONFINER OU ÉVACUER ET RESTER INFORMÉ PAR LES DIFFÉRENTS MÉDIAS, SITE INTERNET DE LA VILLE



CHARGER SON TÉLÉPHONE



COMPOSER SON KIT D'URGENCE

LES ESSENTIELS DU KIT D'URGENCE

- Le DICRIM (ce document) pour suivre les consignes et recommandations
- Une trousse de premiers secours
- Une radio à piles
- Des piles neuves
- Téléphone portable et chargeur
- Une lampe torche
- Le double des clés de voiture et de maison
- De l'argent liquide
- Des vêtements chauds et une couverture de survie

- Eau potable en quantité
- Nourriture non périssable
- Copie numérique ou photocopie des papiers administratifs essentiels (carte d'identité, carte vitale, carte groupe sanguin)

BON À SAVOIR

Dans le cadre du plan ORSEC, le Ministère de l'intérieur met à disposition un Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS). Téléchargeable sur le site internet du Ministère.



bit.ly/3xoin17

INFORMATIONS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers
18

SAMU
15

Appels d'urgence européen
112

Pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler
114

Samu social
115

Gendarmerie
17

NUMÉROS UTILES

Mairie
05 57 45 10 10
www.saintandredecubzac.fr

Préfecture
05 56 90 60 60

Urgence gaz
0 800 47 33 33 (Engie)

Urgence électricité
09 72 67 50 30
(ERDF/Enedis)

Urgence eau
05 57 94 01 70

Pharmacie de garde
32 37 (numéro surtaxé)

S'INFORMER AUTREMENT

Les risques près de chez moi
www.georisques.gouv.fr
et www.gouvernement.fr/risques/

Météo
www.meteofrance.fr

Vigilance météo
<https://vigilance.meteofrance.fr/fr/gironde>

Vigicrues
www.vigicrues.gouv.fr

Fréquences radios
France info : 105.5 Mhz
France Bleu Gironde : 100.1 Mhz
France Inter Bordeaux : 89.7 Mhz

QUE DIRE AUX SECOURS ?



SON NOM



NUMÉRO DE TÉLÉPHONE



ADRESSE PRÉCISE DE L'ÉVÈNEMENT DE L'ACCIDENT



NOMBRE DE VICTIMES ET LEUR ÉTAT



REGISTRE DES PERSONNES SENSIBLES

Il est proposé aux personnes vulnérables de communiquer leurs coordonnées à la Mairie afin d'apparaître dans le registre des personnes sensibles. Ce registre est confidentiel. Il permet une information ciblée en cas de phénomène exceptionnel (canicule, tempête...).

CE SERVICE EST GRATUIT




**SAINT-ANDRÉ
de-Cubzac**